



Aide aux événements exceptionnels -Formulaire de demande d'aide-

Isigny-Omaha Intercom
A l'attention de Monsieur le Président
1336 route de Balleroy
14330 LE-MOLAY-LITTRY

Pièces à joindre : courrier adressé au Président de la Communauté de Communes, statuts de l'organisme demandeur, numéro RNA et/ou SIREN, budget prévisionnel, tout autre élément de présentation du projet disponible (dossier de presse, programme, devis...).

A retourner avant le 31/01/2023

"L'Intercom d'Isigny-Omaha apporte son soutien aux événements exceptionnels (anniversaires décennaux, 1^{ère} édition, etc.) d'envergure départementale, régionale ou nationale organisés sur le territoire d'Isigny-Omaha Intercom*. Les manifestations seront à vocation d'animation touristique, culturelle ou sportive et ouvertes à un large public. Elles devront être organisées par une entité juridique légale reconnue présentant toutes les garanties éthiques réglementaires. Un soutien logistique et/ou financier de la commune où aura lieu l'événement est également demandé.

Cette aide sera financière et/ou logistique. En contrepartie, l'organisateur s'engage à signer la charte de l'aide aux événements et à apposer le logo de la Communauté de Communes sur ses supports de promotion et sur le lieu de la manifestation (NB : toute utilisation du logo doit au préalable faire l'objet d'une validation du service communication). Le présent dossier, dûment rempli, permettra au service événementiel d'instruire la demande et de décider de l'aide apportée (ou non), dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée aux aides faites aux associations et collectivités organisatrices.

Afin de permettre d'établir l'aide accordée au plus juste, le dossier doit impérativement être accompagné des principaux justificatifs ayant permis de déterminer le budget prévisionnel équilibré de l'action (voir ci-dessus.). Seront éligibles les projets ayant un minimum de 25000€ TTC de budget réel (dépenses, achats et prestations facturés). L'aide financière ne peut excéder 20% du budget de la manifestation, elle est plafonnée à un montant de 5000€. L'aide sera versée directement à l'organisateur après réalisation de l'action soutenue et sur présentation d'un bilan moral et financier par l'organisateur.

Plan de financement : le service événementiel prêter attention à ce que les recettes comportent une part d'autofinancement (entrées, ventes diverses, etc.). Par ailleurs, la prise en compte dans l'organisation des notions de développement durable et d'accessibilité sera appréciée lors de l'examen du dossier de demande d'aide (exemple : tri sélectif ; accessibilité aux fauteuils roulants et poussettes...)."

*Les vide-greniers, lotos, kermesses, marchés et autres manifestations similaires sont exclues de la politique de soutien de la Communauté de Communes d'Isigny-Omaha Intercom

NOM DE LA MANIFESTATION :

Date de la manifestation :

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATEUR

Nom de l'organisateur :

Statut de l'organisateur (association...) :

Adresse du siège social :

Nom du référent du projet :

Téléphone : Courriel :

TYPE(S) D'AIDE DEMANDÉ(S) :

☐ Aide à l'organisation (ex : promotion, réservations, etc.) :

Détail :

☐ Aide logistique (ex : prêt de matériel de sonorisation, etc.) :

Détail :

☐ Aide financière (mentionner le poste de dépense dont l'aide fera l'objet) :

Détail :

PRÉSENTATION DU PROJET

Descriptif :

.....

.....

.....

Objectifs :

.....

Public(s) cible(s) :

Partenaires :

FINANCEMENT DU PROJET

BUDGET PRÉVISIONNEL			
DÉPENSES		RECETTES	
Nature	Montant TTC	Nature	Montant TTC
TOTAL		TOTAL	

Fait le À

Signature du demandeur :

Reçu le